

Google lance un service de visite virtuelle des commerces en Belgique

Belga

Google a lancé le 29 mai dans plusieurs pays, dont la Belgique, un nouveau service qui propose de rentrer virtuellement dans des commerces. La visite permet au consommateur de se faire une idée de l'établissement et au commerçant d'avoir une meilleure visibilité sur internet, a-t-on appris mercredi lors de la présentation du projet.



Google avait annoncé en 2009 le lancement du projet, qui s'est implanté depuis dans plusieurs pays dont la Belgique il y a quelques jours. Concrètement, des photos sont prises de l'établissement (magasin de déco, restaurant, coiffeur, salle de sport, etc) pour former une vue à 360 degrés. 1.2.3.Focus, une agence belge agréée par Google, réalise le montage. Ce dernier est envoyé à Google qui, après contrôle, publie la visite virtuelle sur son moteur de recherche, mais aussi sur ses service de cartographie Google Maps et Google+ local.

La visite virtuelle permet aux internautes de se faire une idée de l'établissement avant de s'y rendre. Pour les commerçants, pour une somme comprise entre 250 et 500 euros, elle offre la possibilité d'attirer une nouvelle clientèle, de s'adapter aux habitudes technologiques des consommateurs et d'avoir un meilleur référencement sur Google. Le droit à l'image appartient au commerçant.

1.2.3.Focus assure que la vie privée des clients et la sécurité des commerces est prise en compte grâce au floutage des visages et des systèmes de sécurité. 1.2.3.Focus travaille actuellement sur Bruxelles et la Wallonie avant d'atteindre la Flandre.

Infos sur www.123focus.be

quelque moyen que ce soit doit faire l'objet d'une autorisation spécifique auprès de Copiepresse au 02/558.97.80 ou via info@copiepresse.be. Sont toutefois autorisés la reproduction des contenus de fils RSS ou Widget, aux conditions fixées RSS/Widgets, ou un lien vers la page d'accueil. Plus d'infos: www.copiepresse.be / Informations légales.